



AGENT DES FESTIVITÉS

Voirie et Festivités

SAISONNIER

Agent des festivités saisonnier (H/F)

Services Techniques - Voirie et Festivités

MISSIONS

Sous l'autorité du responsable de service, l'agent a la charge du bon déroulement de l'ensemble des événements festifs et des tâches incombant au service de la voirie ainsi que toutes les missions à caractère général.

ACTIVITÉS

- Organisation et mise en œuvre des moyens logistiques pour l'organisation des événements festifs et des missions d'intérêt général
- Effectuer des travaux de manutention de matériel et de mobilier
- Monter et démonter les podiums
- Monter et démonter les marabouts, tentes et autres équipements
- Mise en place de la signalisation des mesures de police sur le domaine public ou privé
- Superviser l'approvisionnement en matériel et matériaux des tâches incombant au service.
- Assurer les opérations de manutention, portage, déplacement ou chargement de marchandises, de produits ou d'objets.
- Participer à des réunions de travail.
- Entretien et réparation de 1ère niveau du matériel

HORAIRES

35 heures, tous les jours de la semaine de 08h00 à 12H00 et de 13H30 à 16H30. Travail les samedis, les dimanches, les jours fériés et les nuits en fonction des besoins du service.



Savoir-être

- Très bonne condition physique
- Rigueur et disponibilité
- Sens du service public et discrétion
- Savoir écouter et dialoguer
- Esprit d'équipe
- Savoir rendre compte
- Goût du travail bien fait



Savoir-faire

- Savoir acquérir des nouvelles compétences
- Forte capacité d'adaptation
- Autonomie et assiduité dans le travail
- Prise d'initiative
- Polyvalence technique
- Notion d'hygiène et de sécurité souhaitées



Adresser lettre de motivation et CV à :

Monsieur le Maire
Mairie de Dives Sur Mer
Rue du Général De Gaulle - 14160 Dives sur mer
ou
grh@dives-sur-mer.fr